

Travail à réaliser

1 – Expression et récolte des données de base :

Constituer des groupes de travail d'une quinzaine de membres maximum (mais chaque constituante peut décider du nombre en tenant compte de l'efficacité d'un groupe de travail)

Le but est de constituer une base de données pour faire l'inventaire des missions que l'état devrait prendre en charge du point de vue d'un maximum de citoyens de ladite commune.

C'est l'objet de cette fiche.

2 – Formulation

Formuler les intentions de base devant orienter l'élaboration de la nouvelle Constitution régionale.

Les constituants régionaux auront la charge de faire un classeur régional où seront rassemblés, par thème, tous les points exprimés par les groupes et de faire des planches de synthèse et d'identification des thèmes critiques.

Chaque classeur régional sera mis à disposition des constituants et accessibles en ligne, soit sur le site de l'Assemblée constituante, soit sur le site <https://onreprendlamain.eu> dans le cas contraire (nous contacter si nécessaire).

3 – Synthèse

Sur la base des propositions des membres de la Constituante, discussion et adoption d'un texte bref et concentré (une page A4 au maximum) présentant les **intentions de base** devant orienter l'élaboration de la nouvelle Constitution régionale.

4 – Suite du processus

Le processus s'inscrit dans le processus global défini dans le règlement de l'Assemblée constituante.